

Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)

Date : 24/04/2024

De : Helen Keller Intl

Objet : Demande de Devis (RFQ) pour les prestations de géolocalisation des véhicules et motos Helen Keller Intl Cote d'Ivoire, N°. **D'Achat 2024-04-11**

Chers soumissionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (HKI) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite du **02 Mai 2024 à 17heures GMT heure d'Abidjan**. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par HKI avec tous les autres offerants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Spécifications des Produits

Article No.	Description ou Spécifications	Quantité
1	<p>Helen Keller Intl recherche un prestataire pour la fourniture et installation de solution de géolocalisation en temps réel sur une période d'une année des véhicules et motos Helen Keller Intl circulant sur le territoire ivoirien et pouvant faire de sorties à l'extérieur du territoire.</p> <p>Nb : Les prestations de service correspondent à la mise en service du dispositif dans sa globalité (installation des boitiers, paramétrage des postes d'exploitation, formations) ainsi que sa maintenance.</p>	<p>04 véhicules</p> <p>+</p> <p>10 motos</p>

	Fonctionnalités demandées	OUI/NON
1	EMPLACEMENT EN TEMPS RÉEL Localisation, vitesse, statut de véhicule Alarme de dépassement de vitesse Geofence / alarme de zone Alarmes de route Tableau de bord	OUI
2	Historique des déplacements des véhicules sur minimum 3 mois	OUI
3	RAPPORTS Rapport GPS par filtre (SOS alarme, alarme de vitesse, alarme geofence, route alarme, alarme de fuite de gaz, alarme de coupure de courant, viré, alarme de secousse, dure alarme de freinage, zone alarme, coupure GPS alarme, forte accélération alarme, alarme en veille, arrêt alarme) Rapport de voyage Rapport de la dernière position Rapport de zone Tableau de vitesse Rapport de distance	OUI
4	LES ALARMES ET NOTIFICATIONS AUTOMATIQUES (vitesse, entrée et Sotie de zone.)	OUI
5	Bouton SOS pour les véhicules	OUI
6	Système de télécommunication satellitaire	OUI
7	Surveillance la consommation de carburant	OUI
8	Formation : Type et étendue de la formation dispensée pour le système	OUI
9	Support client : disponibilité (24h/24 et 7j/7, heures d'ouverture etc.), types d'assistance (téléphone, courriel, chat)	OUI
10	Sécurité des données : protocoles pour la protection des données, la politique de confidentialité et l'authentification des utilisateurs	OUI
11	Exigences du matériel : Durabilité et résistance à l'environnement (étanche à l'eau, à la poussière) Source d'alimentation (autonomie de la batterie de l'équipement, câblé, ou alimenté par l'énergie solaire)	OUI

Exigences de Validité du Devis

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées en Côte d'Ivoire, capables de fournir et livrer les produits, et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique. Remarque : HKI n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.
Mécanisme contractuel et termes de paiement :	HKI émet un Bon de Commande au Fournisseur. Suite à l'acceptation des biens ou services par HKI, le paiement est effectué dans les 30 jours maximum après la réception d'une facture. Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.
Instructions pour la livraison :	Sauf indication contraire, les prix incluent la livraison et l'installation des équipements pour 3 véhicules au bureau Helen Keller Intl Abidjan sis au II

	Plateaux Vallons quartier SOPIM villa 12 et au sous bureau de Korhogo pour 01 véhicule et les 10 motos
Devis doit inclure les indications suivantes :	<p>Détails du devis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Devis doit inclure le No. D'Achat ci-dessus ; • Une copie de l'agrément en cours de validité ; • Copie de l'Attestation de situation fiscale ; • Copie du registre de commerce ; • Signature de l'Attestation de Conflit d'Intérêts ci-joint signée • Description détaillée des articles cités ; • Informations sur coût d'expédition, méthode, date ; • Informations détaillées sur les assurances et / ou service après-vente et les garanties couvertes par le fournisseur ; • Prix en XOF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane ; • Conditions de paiement ; • Durée de validité de l'offre de 60 jours ; • Une présentation synthétique de la structure avec la preuve qu'elle dispose de : une expérience avérée pour des services similaires ; les ressources (humaines, techniques, matérielles) ; des équipements, des moyens d'actions et d'un local approprié • Au moins trois (3) preuves de l'exécution de marchés similaires avec des ONG ou entreprise, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées. HKI se réserve le droit de contacter directement les personnes référencées. • La présentation de fiches techniques des équipements : les soumissionnaires devront nous envoyer des fiches techniques des équipements proposés.
Critères d'évaluation :	Les devis sont évalués en fonction des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai d'exécution (installation de boîtier, paramétrage et mise en service) et des critères associés. HKI va sélectionner l'offre comportant le Prix le plus bas en respectant les spécifications.

Soumission des Devis

Date limite de soumission :	Le devis doit être envoyé par voie électronique à Helen Keller Intl au plus tard le 09 Mai 2024 à 17 heures GMT heures d'Abidjan, délai de rigueur.
Modalités de soumission :	Les devis doivent être Signer, estampiller, numériser et envoyer en pièce jointe avec la demande de devis au format PDF à : civ.procurement@hki.org
Durée de validation :	Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 30 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par HKI sans autre négociation.

Termes et Conditions

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de HKI, et n'engage pas HKI à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. HKI peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. Fausse déclaration : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. Divulgaration d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener HKI à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
6. Droit de choisir ou de rejeter : HKI se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
 - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de HKI, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
 - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
 - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
 - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partielles et / ou de décerner plusieurs attributions.

Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission

Le Code de Conduite et de Déontologie de HKI exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de HKI susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Le Fournisseur :

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	